

LA CLANDESTINE AUX ESSARTS-LE-ROI (SEINE-ET-OISE),  
par **M. A. CHATIN.**

Les auteurs des anciennes Flores de Paris (Thuillier, Mérat, Chevallier) ont signalé, dans le rayon de cette flore, l'existence du *Lathræa Squamaria*, non retrouvé depuis. La Squamaire a-t-elle disparu, ou même n'a-t-elle jamais existé, comme semblent l'admettre des floristes modernes ?

La découverte, très inattendue, de la Clandestine (*Clandestina rectiflora* Lamk, *Lathræa Clandestina* L.) dans les bois des Essarts-le-Roi, paraît devoir inspirer une certaine réserve aux jeunes botanistes, trop disposés à se laisser aller au doute, ou même à la négative de faits signalés par leurs précurseurs.

Voici, en quelques mots, comment vient d'être trouvée la Clandestine.

Mon garde, à qui je recommandais de faire enlever des Orties dont l'envahissement menaçait de destruction le *Chelidonium laciniatum* (naturalisé aux Essarts par mon bien regretté ami de Boucheman au moyen de graines cueillies à Versailles il y a près de trente ans, au pied du mur d'un jardin), me dit, pensant non sans raison que le fait pouvait m'intéresser, qu'il voyait depuis quelques jours, à l'occasion du débardage d'une coupe de bois, de belles fleurs d'un rouge violacé qu'il n'avait jamais remarquées auparavant.

M'étant fait conduire à l'emplacement indiqué, j'aperçus, avec autant de joie que de surprise, de grandes plaques de Clandestine.

La station, analogue à celles où j'ai vu autrefois cette plante dans l'Indre, la Vienne et en Bretagne, présente bien d'ailleurs les conditions dans lesquelles elle se plaît.

C'est sur le versant Nord et au fond d'un frais ravin, commencement de la vallée de l'Yvette ou de Chevreuse, à 1500 mètres environ du hameau d'Yvette, que se trouve la Clandestine, sur un sol où s'entrecroisent les racines de plusieurs Amentacées (Saules Marceaux, Peupliers, Bouleaux, Chênes et Charmes).

Cachée, en quelques points, sous des Ronces ou abritée sous le taillis, elle s'avance ailleurs, imprudente, au milieu d'un chemin, ombragé il est vrai, mais où elle saute à tous les yeux ; ne le lui reprochons pas trop, toutefois, car c'est précisément sa présence dans le chemin qui a amené sa découverte, en attendant, peut-être, hélas, sa destruction par des botanistes trop ardents collectionneurs ; que Dieu la préserve surtout des faiseurs de centuries !

La Clandestine, plus large quant au choix des nourrices que la plupart des parasites radicicoles, paraît accepter toutes les Amentacées.

Elle est, d'autre part, indifférente à la nature chimique du sol. Je l'ai vue sur les formations calcaires dans le Berry, le Poitou et le Périgord, sur le granite en Bretagne et dans la Haute-Vienne ; aux Essarts-le-Roi, comme en Bretagne, elle se trouve sur des formations siliceuses (sables de Fontainebleau en bas, meulières en haut). Ce qu'elle veut, c'est un sol frais et ombragé ; tel est celui où elle a élu domicile aux Essarts, sur la lisière d'un bois confinant à de vertes prairies où vit toute une colonie d'*Orchis viridis*, *maculata*, *mascula*, *Morio*, *latifolia* et *ustulata*.

M. Malinvaud a fréquemment observé la Clandestine aux environs de Limoges, principalement sur les racines de l'Aulne (*A. glutinosa*), et il l'a vue quelquefois à fleurs blanches. Il l'a rencontrée aussi dans plusieurs localités du département du Lot (cantons de Saint-Céré et de La Capelle-Marival), habitant également les lieux humides et les bords des ruisseaux, sur les racines des Saules et des Peupliers. Elle a été encore signalée dans le département de la Corrèze, et le *Lathræa Squamaria* est beaucoup plus rare dans toute cette région. M. Malinvaud a fait, concernant la flore parisienne, quelques recherches bibliographiques, qu'il résume comme il suit :

Vaillant signalait le *Lathræa Clandestina* L., dans son *Botanicon parisiense* (1727), sous le nom de *Clandestina flore subcæruleo*. Dalibard, in *Floræ parisiensis Prodrômus* (1749), mentionne la même plante, page 191, en se servant de la phrase de Guettard (*Obs. plant. stamp.* 454) : « *Lathræa foliis cordatis, floribus fasciculatis* » également citée par Linné (*Spec.* 843). Le *Botaniste voyageur aux environs de Paris* de Deshayes (1807) énumère, page 382, les deux *Lathræa* parmi les plantes parisiennes. Les observations de ces deux auteurs, bornées au nom de la plante sans localités, paraissent empruntées au *Botanicon*. Mérat (*Nouvelle Flore des environs de Paris*, 3<sup>e</sup> édition, 1831), après avoir décrit le *Lathræa Squamaria* qu'il indique dans « les bois ombragés à Montfermeil et Fontainebleau », ajoute : « Le *Lathræa* » *Clandestina* L. ne se trouve pas ou ne se trouve plus aux environs de » Paris », et le même auteur, dans la *Revue de la Flore parisienne*, p. 214, s'exprime ainsi : « On ne cite dans le *Botanicon* que le *Lathræa Clandestina* L. (*Clandestina* n° 1, p. 39), qu'on n'observe plus chez nous ; Dalibard » et Thuillier l'indiquent aussi dans leurs Flores. Le *L. Squamaria* L., le » seul qu'on y voit aujourd'hui, ne figure pas dans Vaillant. Voilà encore une » preuve manifeste que le personnel des végétaux varie avec le temps ». Enfin Cosson et Germain, dans leur ouvrage classique, mentionnent dubitativement le *Lathræa Squamaria* comme ayant été signalé par Thuillier et Mérat aux environs de Paris, et ils passent entièrement sous silence le *L. Clandestina*. C'est donc une bonne fortune, et elle ne pouvait mieux échoir qu'au maître

éminent, promoteur et guide autorisé pendant plus de quarante ans des herborisations publiques aux environs de Paris, d'avoir retrouvé dans cette flore classique la Clandestine que suivant toutes les probabilités on n'y avait pas vue depuis Vaillant.

M. Danguy, vice-secrétaire, donne lecture à la Société de la communication suivante :

SUR L'OPHRYS PSEUDOSPECULUM DC., par **M. COPINEAU.**

La plante désignée communément sous le nom d'*Ophrys Pseudospeculum* et considérée tantôt comme une forme, tantôt comme une variété, tantôt comme une espèce voisine de l'*O. aranifera*, ne nous paraît pas être la plante que De Candolle avait en vue lorsqu'il a écrit la description que l'on peut trouver dans le sixième volume de la *Flore Française*, p. 332. L'interprétation admise sur ce point par la plupart des floristes me semble tout à fait erronée, et vous me permettrez de vous exposer les raisons suivantes en faveur de ma thèse :

Dans sa lettre d'introduction, p. 9, De Candolle dit qu'il a « suivi, » dans ce volume supplémentaire, la même marche que dans la Flore » elle-même; qu'il a intercalé chaque espèce à la place qu'elle doit » occuper, en la désignant par le numéro de l'espèce qu'elle doit suivre, » et en joignant à ce numéro une lettre pour la faire distinguer ».

Or, l'*Ophrys Pseudospeculum* porte le n° 2030<sup>b</sup> et l'*O. aranifera* 2031<sup>a</sup>, ce qui donne pour la série des *Ophrys* l'ordre suivant :

- 2028 *O. Monorchis.*
- 2029 *O. alpina.*
- 2030 *O. anthropophora.*
- 2030<sup>a</sup> *O. lutea.*
- 2030<sup>b</sup> *O. Pseudospeculum.*
- 2031 *O. myodes.*
- 2031<sup>a</sup> *O. aranifera.*
- 2032 *O. arachnites.*
- 2032<sup>a</sup> *O. apifera.*

C'est donc toute une révision du genre *Ophrys* que De Candolle a faite dans ce volume, et cette révision était d'autant plus étudiée qu'elle était plus complète, puisque nous voyons neuf espèces au lieu de cinq. L'auteur les a classées dans un ordre voulu et raisonné, d'après leurs affinités. Il est remarquable que l'*O. Pseudospeculum* soit déjà assez éloigné de l'*O. aranifera*.

Ce classement par affinités est la préoccupation constante des auteurs de cette Flore, et nous en trouvons la trace presque à chaque page. Dans